

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Dimanche 8 octobre 2023 2023 à 10h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressé par Le Maire le 3 octobre 2023 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Nathalie OLLIER, Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Jean Marc NAUTON, Patrick PIGEON. Stéphane CHABRIER .

Absent : Franck MOUILHADE

Secrétaire de séance: Nathalie OLLIER

1. Le CM décide d'augmenter les repas à 4 € étant donné le déficit du compte cantine et l'augmentation des denrées alimentaires. Les repas fournis par la cuisine centrale sont à 5,75€. Vote 7 pour 1 contre.
2. Transfert de compétence . Le Conseil Communautaire de le Communauté d'Agglomération du Puy -en- Velay à décidé la prise de compétence « gestion des unités de production culinaire d'une capacité de 1000 repas /jour (production en liaison froide , livraison et service des repas). L'Agglomération gèrera cette unité de production culinaire construite en 2013 sur la commune de Bains et appartenant actuellement à la commune du Puy en Velay. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce transfert de compétence.
3. Embauche d'urgence de Mme Mazoyer Isabelle en tant qu'agent contractuel pour le mois de septembre pour faire face aux congés maladie du personnel titulaire en fonction et en contrat CUI (9 mois) pour la suite. Approuvé à l'unanimité.
4. Mise en place par convention et délibération de l'application @ctes pour la transmission sous forme dématérialisée des délibérations et actes administratifs pour le contrôle de légalité. Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

Point sur les travaux en cours, les travaux payés et à prévoir notamment en voirie pour la fin de l'année . Point sur les finances , notamment pour le financement des remplacements divers suite aux congés maladie du personnel titulaire.

Préparation et organisation du prochain repas du CCAS le 12 novembre 2023.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H.
Le Maire

Dominique THOLLET